



BULLETIN D'ADHESION 2025

Merci de bien renseigner toutes les lignes, cela nous permet de maintenir à jour notre base de données

Je soussigné(e) :

Nom et prénom :

Adresse personnelle :

Structure et adresse administrative :

Adresse mail :

Date de naissance :

Téléphone :

Grade :

Echelon et indice :

DECLARE ADHERER AU SAP-MA/UNSA

Fait à le

Signature :

La cotisation est :

De **0,21 €** x IM pour la catégorie C*,

de **0,215 €** x IM pour la catégorie B*,

de **0,275 €** x IM pour la catégorie A*.

(IM = indice majoré)

Pour les agents à temps partiel, la cotisation est au prorata de leur temps de travail.

Pour les couples, la deuxième cotisation à 50% (sur la moins cher)

Pour les contractuels en CDD, la cotisation est de 25 €

Pour les retraités : catégorie A : 40 € - catégorie B : 28 € - catégorie C : 25 €

PAIEMENT

- Par virement en nous demandant le RIB par mail à : unsa-sap.syndicats@agriculture.gouv.fr
- Par chèque à l'ordre du SAP-MA à envoyer à la permanence ou transmettre à votre délégué(e) départemental (e)

***Paiement pouvant être échelonné en 2,3 ou 4 fois
Indiquer au dos des chèques ou lors de vos virements***

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

☎ 01.49.55.55.31 ou 07.64.57.88.74

unsa-sap.syndicats@agriculture.gouv.fr - www.agriculture.gouv.fr